



Jeunes

Agriculteurs

Demain se construit aujourd'hui

QUE FAUT-IL FAIRE DEMAIN ?

PACTE ET LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

*NOS PROPOSITIONS ISSUES DES CONSENSUS TROUVÉS DANS
LES TROIS GROUPES DE TRAVAIL.*





INTRODUCTION

Jeunes Agriculteurs travaille depuis des années sur les questions soulevées lors des concertations du Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (PLOAA).

Nous avons aujourd'hui des propositions étayées, en particulier en matière de transmission, de fiscalité plus innovante ou pour un futur diagnostic de l'exploitation. Nous continuerons à les porter.

Mais parce que nous ne sommes pas les seuls, que nous avons besoin d'aller vite face au défi démographique et qu'il faut enclencher une dynamique collective, nous avons choisi aujourd'hui de mettre en avant ce que nous retenons des travaux de la concertation.

Il n'est pas possible de faire l'unanimité sans être mou ou trop généraliste. Nous pensons donc que les propositions dans ce document sont ambitieuses et vont suffisamment loin, tout en étant acceptables pour la grande majorité des parties prenantes.

Ces propositions sont ce que nous souhaitons entendre lors des futurs conclusions.

Je remercie et félicite l'ensemble des Jeunes Agriculteurs et des équipes qui se sont mobilisés à tous les échelons pour faire vivre ce projet que nous avons voulu.

Ce n'est que le début. Le combat continue !



Arnaud Gaillot, président
le 25 mai 2023

SOMMAIRE

3 GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail n°1 Orientation et formation p. 3

- Sensibilisation dès le plus jeune âge p. 3
- Modernisation de l'offre de formation en agriculture p. 4

Groupe de travail n°2 Installation et transmission p. 5

- Un guichet unique pour l'installation, la formation et la transmission p. 5
- Un diagnostic de transmissibilité p. 6
- Un plan d'entreprise orienté vers la durabilité p. 6
- Mesures fiscales et sociales p. 7
- Accès au foncier p. 8

Groupe de travail n°3 Lutte et adaptation contre le changement climatique p. 9

- La rémunération des productions agricoles comme condition sine qua non p. 9
- Donner les moyens aux agriculteurs d'accélérer les transitions p. 10
 - Accès et usage de l'eau p. 11
- Accélération de la recherche sur la sélection variétale p. 11
- Pour aller plus loin p. 12
- Une mobilisation inédite du réseau Jeunes Agriculteurs p. 13
- Contacts généraux p. 14





Groupe de travail n°1 Orientation et formation

L'orientation et la formation des futurs agriculteurs ont été reconnues comme clefs car elles arrivent en premier dans un parcours. Elles ont effectivement un impact sur les projets professionnels mais également sur le niveau de connaissances et de qualification.

Nous saluons la volonté concertée de sensibiliser la jeunesse à la réalité du vivant. Il faut créer des partenariats avec écoles, fermes et experts pour développer des initiatives qui attireront massivement de nouveaux publics.

Des consensus ont été identifiés pour faire monter en gamme l'enseignement et la formation tout au long de la vie en lien en agriculture avec notamment une modernisation des diplômes et des incitations à la montée en compétence que nous soutenons.

1. Sensibilisation au monde agricole et à ses transitions dès le plus jeune âge pour faciliter les vocations

Les discussions lors des concertations ont permis de partir du même constat : les jeunes générations sont éloignées du monde agricole et il faut leur faire connaître pour créer plus de vocations. Plus de passerelles sont à créer entre les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale à cette fin.

Créer un « choc d'attractivité » à destination des plus jeunes

Une réponse convaincante au niveau institutionnel est ressortie sous la forme d'un grand plan de sensibilisation au monde agricole pour proposer des systèmes de partenariats entre les établissements scolaires généraux et agricoles, l'État et les Régions.

Cette stratégie devrait inclure des outils d'information, voire de formation, à la disposition des écoles, des parents et des élèves, tels que l'association Demain Je Serai Paysan en porte, qu'elle pourrait adosser à une campagne de communication ambitieuse en faveur de nos métiers.

La logique de partenariats permettrait d'aller jusqu'à des liens avec d'autres acteurs comme les agriculteurs et leurs Chambres pour organiser des visites dans les écoles ou les fermes.

Plus de flexibilité et d'immersions doivent être proposées notamment par des modules de découverte des métiers de l'agriculture, même sur un temps court.

Une vision plus scientifique de l'agriculture

Un manque de connaissances scientifiques sur la réalité du monde agricole et des transitions qu'il doit accomplir a également été souligné.

Jeunes Agriculteurs soutiendra les mesures évoquées dans les concertations qui iront dans le sens d'un rapprochement avec le monde scientifique ainsi qu'avec les entreprises et fermes innovantes sous la forme de stages, conférences, formation des professeurs ou de campagnes de communication.

2. Modernisation de l'offre de formation en agriculture pour plus d'ouverture et d'adéquation avec les nouvelles compétences de l'agriculteur

Les défis démographiques et climatiques à relever demandent de revoir de façon générale nos formations pour qu'elles soient plus attractives et efficaces afin de former en nombre des exploitants prêts à nourrir les populations dans un climat déréglé. C'est un levier important à actionner pour tous les participants aux concertations.

L'école agricole du XXIème siècle

Nous en retenons la nécessité d'aller vers plus de modernité dans les cours dispensés pour enseigner les compétences de l'agriculteur de demain : sciences du vivant, technologie et innovation, management et gestion, etc.

Comme dans d'autres secteurs, il faut créer une émulation dans les écoles en développant la pédagogie par projet et les pratiques de recherche avec des chercheurs ou des entreprises du territoire.

Jeunes Agriculteurs est particulièrement attaché à la qualité des formations et soutient l'innovation pédagogique notamment par l'introduction du numérique dans les cours.

Un plus grand panel de formations pour s'adapter aux différents parcours

Chaque projet de vie amène des besoins différents. Que ce soit parce que le porteur de projet commence très jeune, parce qu'il a bifurqué au cours de ses études ou s'il est un adulte en reconversion. Il est important de pouvoir s'adapter aux différents parcours et de construire une offre qui aille vers un haut niveau de compétences pour l'agriculture française.

Nous soutiendrons des conclusions de concertations qui iront dans le sens d'un développement de l'apprentissage et de nouveaux diplômes qui s'adaptent aux publics demandeurs. Ces derniers permettraient d'aller plus loin dans ses études et de se spécialiser, de compléter son profil avec une composante agricole ou d'obtenir plus rapidement un diplôme agricole après en avoir obtenu dans une autre filière.

La formation continue doit également faire partie de la vie de l'agriculteur qui doit s'adapter tout au long de sa vie en se formant par exemple sur les compétences de gestion et management ou de nouvelles technologies et pratiques plus durables. Des aides financières pour la formation et un recours facilité au Service de Remplacement ou à la Validation des Acquis de l'Expérience doivent être étudiés.

Une meilleure information sur les formations existantes a aussi été évoqué et devrait s'appuyer sur une plateforme en ligne performante ainsi que sur les guichets uniques (développés plus loin).

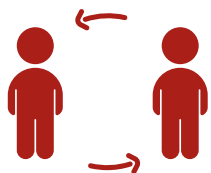
NOTRE ÉQUIPE



Alexis Roptin - membre du Bureau
roptin.alexis@orange.fr



Xavier Heinzlé - conseiller en renouvellement des générations
xheinzle@jeunes-agriculteurs.fr



Groupe de travail n°2 Installation et transmission

Une politique d'installation et de transmission concrète, ambitieuse et à la hauteur du défi du renouvellement des générations en agriculture, c'était l'objectif des concertations et cela doit être désormais traduit dans une loi d'orientation.

Au préalable, il est important de rappeler que des politiques d'installation et de transmission efficaces ne sont possibles que si des moyens humains et financiers conséquents sont mobilisés. Une politique de transmission peu ambitieuse serait un échec assuré.

La concertation a permis de formuler un ensemble de propositions. Jeunes Agriculteurs se reconnaît dans grand nombre de ces propositions et insiste sur la nécessité de propositions cohérentes et liées entre elles. Parmi ces propositions nous retenons :

1. Un guichet unique pour l'installation, la formation et la transmission

Un organe unique pour coordonner les différents publics tout le long de leur carrière

Il fait désormais consensus qu'il est nécessaire de rénover les points d'accueil sur l'installation pour créer un guichet unique installation-formation-transmission, comprenant un lien direct avec le salariat. L'objectif est ainsi de renforcer la notion de guichet unique et de nouveaux pôles de compétences. JA se reconnaît dans cette proposition qui est directement inspirée de sa proposition de point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT)

Cette entité unique aurait ainsi en charge de coordonner les différents dispositifs sur l'installation et sur la transmission mais également de proposer un suivi durant la carrière, le tout dans un cadre multi partenarial renforcé pour plus de lisibilité et une meilleure coordination des actions.

Cette structuration doit permettre d'être le guichet unique de l'agriculture pour accueillir, orienter et accompagner agriculteurs, étudiants, salariés en matière d'émergence, d'installation, de formation et de transmission. Le guichet unique doit également s'adresser aux salariés et à ceux qui ont le projet de devenir salarié agricole. Ceci dans l'objectif de les accompagner dans leur carrière et leurs choix de formation ou d'évolution professionnelle.

Un pilotage national et une déclinaison régionale

La concertation a également permis de faire émerger des consensus en matière de pilotage. Nous nous retrouvons dans la proposition d'un pilotage national avec une déclinaison régionale pour la structuration de cette entité et un guichet unique au niveau local au plus proche du terrain. C'est un prérequis nécessaire pour coordonner au mieux les politiques d'installation, de formation et de transmission déployées dans les territoires.

La structuration de l'accompagnement de l'installation, de la formation, de la transmission et du salariat autour d'un guichet unique doit avoir la vertu de regrouper les principales parties prenantes et permettre de produire et d'analyser des données fiables et partagées, et ainsi de pouvoir développer un Comité National ambitieux.

Un consensus majeur est ressorti des discussions, nous devons avoir une architecture nationale sur l'accompagnement, avec des compléments en région pour s'adapter aux filières et aux enjeux de territoire. Les mêmes chances pour tous sur l'ensemble du territoire !

2. Un diagnostic de transmissibilité

Le diagnostic de transmissibilité est le résultat d'échanges nourris durant les concertations. Nous sommes heureux de constater que les échanges de l'ensemble des parties prenantes ont permis d'enrichir ce diagnostic.

Objectif et fonctionnement

Cet outil proposé initialement par Jeunes Agriculteurs et enrichi par la concertation a pour objectif de permettre une analyse de l'exploitation à un instant T. Nous nous accordons tous sur la nécessité d'anticiper ce diagnostic, idéalement dans les 5 à 10 ans avant la transmission.

L'idée n'est pas d'évaluer la valeur financière de l'exploitation mais bien d'analyser l'ensemble des composantes de l'exploitation et les éléments qui devront être anticipés par le cédant. C'est une cartographie de l'ensemble des composantes de l'exploitation (humaine, technique, climatique, économiques, etc.). On peut ainsi parler de bilan de santé de l'exploitation.

Ce diagnostic a pour objectif de faciliter l'accompagnement des cédants et de l'orienter au mieux dans les choix à faire. Des préconisations seront réalisées dans le cadre de ce diagnostic en vue d'améliorer la transmissibilité.

Ce diagnostic ne se veut en aucun cas punitif. Il a pour but de constituer la première étape d'un accompagnement concret des cédants dans le cadre d'un projet de transmission.

Une opportunité économique, sociale et environnementale

Ce diagnostic a d'autant plus de sens avec la nécessaire adaptation des exploitations au changement climatique. Il doit être une opportunité d'analyser de façon objective les différentes composantes de l'exploitation et les axes d'adaptation identifiés. A contrario, ce diagnostic n'a en aucun cas vocation à constituer une évaluation financière de l'entreprise à céder.

Nous rappelons que le diagnostic de transmissibilité nécessite au préalable un travail conséquent en matière de repérage, sensibilisation et d'accompagnement des cédants. Cela va également de pair avec la construction d'une base de données nationale qui recense les futurs cédants, et le renforcement du rôle de la DICA. Nous devons nous inspirer des exemples qui fonctionnent et mettre en place des moyens humain et technique.

3. Un Plan d'entreprise orienté vers la durabilité

Les concertations ne pouvaient pas échapper aux notions de durabilité ou de triple performance. Intégrer la notion de durabilité dans le plan d'entreprise élaboré dans le cadre de l'installation a été un élément de convergence.

Penser autrement son plan d'entreprise

Nous sommes favorables à une modernisation du plan d'entreprise pour en faire un vrai outil de pilotage durable. Le plan d'entreprise doit évoluer et ainsi s'adapter aux réalités actuelles. Il doit désormais intégrer l'évaluation de la durabilité économique, sociale et environnementale du projet, mais également inclure une analyse technique du système avec une cartographie des risques et les réponses à apporter à l'ensemble de ces risques.

Cette analyse de la durabilité doit permettre d'élargir les éléments analysés dans le cadre du plan d'entreprise. Un projet économiquement rentable n'est pas forcément durable. Tout comme un projet bon sur le plan environnemental n'est pas forcément viable.

Cette proposition fait également le lien avec les diagnostics gestion des risques et transmissibilité proposés par JA. Le diagnostic transmissibilité peut d'ailleurs servir de base à l'analyse de la durabilité. Tout comme le diagnostic gestion des risques peut faire partie intégrante de cette analyse de la durabilité dans le plan d'entreprise.

4. Les avantages fiscaux et sociaux : absolue nécessité pour orienter la politique d'installation et de transmission de demain

La transmission tout comme l'installation sont des étapes importantes de la vie. Chaque projet d'installation est unique tout comme chaque transmission est unique.

La concertation a permis de réaffirmer que le renouvellement des générations passe par la mise en place d'un accompagnement financier à la hauteur. L'époque que nous traversons avec la guerre en Ukraine est l'exemple parfait qui démontre l'importance de l'agriculture. Assurer sa souveraineté alimentaire est primordial. Il est donc nécessaire d'investir pour pouvoir manger français demain.

Investir dans les transmissions

Outre le renforcement des financements en matière d'installation, nous retenons de cette concertation l'absolue nécessité d'une implication financière de l'État en matière de transmission également. Tout comme la politique à l'installation fait l'objet de financement nationaux et européens, la politique de transmission doit faire l'objet de moyens financiers conséquents.

Seules des incitations fiscales et sociales fortes peuvent permettre d'orienter une politique. L'objectif est bien de transmettre et d'installer des jeunes demain. En matière de transmission, c'est aux côtés de l'État que nous devons trouver les solutions pour donner l'envie aux cédants de transmettre à des jeunes.

Jeunes Agriculteurs a porté diverses propositions durant cette concertation et notamment affirmé le principe d'un bonus / malus. C'est-à-dire valoriser fiscalement et / ou socialement ceux qui transmettent à un jeune et ne pas avantager ceux qui ne s'inscrivent pas dans une telle logique.

Les échanges lors de la concertation permettent de faire ressortir plusieurs propositions :

- Revaloriser la retraite des cédants qui transmettent à un jeune et qui participent au renouvellement des générations.
- Favoriser fiscalement ceux qui vendent ou louent du foncier à un jeune. C'est absolument nécessaire si nous voulons encourager le portage de foncier par des personnes physiques ou des groupements de personnes physiques (GFA par exemple).

Ces propositions sont un préalable et n'excluent pas une réflexion sur un dispositif encore plus incitatif.

Concernant l'accompagnement financier des jeunes agriculteurs, nous réitérons nos demandes d'évolution en matière d'exonération MSA spécifique aux jeunes installés.

Il est temps de mettre fin à cette situation absurde et de rendre plus incitative l'exonération au bénéfice des jeunes agriculteurs en permettant son cumul avec le taux réduit d'AMEXA et de PFA (la solution n'étant pas, bien évidemment, de mettre fin à cette exonération).

5. L'accès au foncier : priorité à l'accès aux moyens de production et à la transmission

Le coût de l'installation est de plus en plus élevé. Nous devons trouver les solutions pour faciliter l'accès aux moyens de production et sécuriser les transmissions.

Réaffirmer le rôle d'un système déjà performant dans sa globalité

Les concertations ont permis de se pencher sur la question du foncier. Nous faisons tous le constat que le système français est parmi les plus aboutis au monde. Nous bénéficions de règles protectrices pour les agriculteurs ce qui permet de donner de la visibilité à moyen et long terme. De plus, bien que les prix du foncier augmentent, le foncier français reste parmi les moins cher d'Europe. C'est une condition de compétitivité de notre agriculture que de maintenir des tarifs adaptés à l'économie des exploitations.

Nous ne portons pas une grande réforme du foncier, et les concertations ont mis en évidence qu'adapter les outils existants est possible.

Des pistes de travail pour plus de flexibilité pour les jeunes

Jeunes Agriculteurs porte une attention particulière à plusieurs propositions et pistes de réflexions qui émanent de la concertation :

- Accompagner le portage de foncier par des bailleurs (personnes physiques ou groupements de personnes physiques type GFA) en mettant en place une garantie de paiement des fermages au côté des mesures fiscales proposées
- Moderniser les GFA aux attentes actuelles en adaptant leur statut aux attentes des investisseurs de proximité. Cela permettrait leur intégration, notamment par le déploiement des GFA mutuels. Le GFA investisseur est également un outil à remobiliser.
- Donner une place et des moyens au stockage de foncier. C'est un outil essentiel qui permet d'assurer l'installation sur un pas de temps différé, cela paraît primordial vu le nombre d'exploitations qui vont être à transmettre dans un pas de temps très court. Néanmoins stocker du foncier a un coût et il est nécessaire que l'État s'implique dans son financement.

NOTRE ÉQUIPE



Julien Rouger - membre du Bureau
julienrouger@live.fr



Jérémie Dufils - responsable du service syndical
jdufils@jeunes-agriculteurs.fr



Groupe de travail n°3 Lutte et adaptation contre le changement climatique

L'adaptation et la transition face au changement climatique était la troisième avec pour objectif de donner une vision de l'agriculture à l'horizon 2040.

Tout au long de la concertation, Jeunes Agriculteurs a proposé une vision pour des agricultures durables. Des agriculteurs nombreux sur les territoires, inscrits dans le tissu économique local, au sein d'exploitations viables, vivables et transmissibles. Ceux-ci devront être des professionnels formés et conscients de l'environnement, ils évolueront avec les mutations engendrées et auront la pleine maîtrise de leurs outils de production. Pour ce faire, ils devront être guidés depuis leur projet d'installation jusqu'à la transmission de leur exploitation.

La concertation a permis de mettre en avant, en outre, le besoin de cadre stable qui permet l'anticipation.

1. La rémunération des productions agricoles comme condition sine qua non de la réussite des transitions

L'évolution du climat va entraîner des changements, parfois profonds, sur les exploitations. Il est possible qu'une culture historiquement implantée dans un terroir ne puisse plus y être produite. A contrario, certaines cultures qui n'étaient pas produites dans cette zone pourraient dans le futur s'y épanouir.

Planification au niveau de chaque filière de façon pragmatique

Les concertations ont mis en évidence qu'il est essentiel de se questionner aujourd'hui sur l'avenir des filières françaises. Il est donc nécessaire que chaque filière mette en place un plan de lutte contre le changement climatique, d'une part, mais qui développe aussi également sa capacité d'adaptation. Le Varenne agricole de l'eau a posé les fondations, le travail doit maintenant se poursuivre et se transformer en actions concrètes.

La concertation était l'occasion de rappeler l'importance de la structuration des filières et l'de trouver des débouchés économiques. La lutte et l'adaptation au changement climatique doivent être étroitement liées aux défis de la souveraineté alimentaire.

Resituer le rôle fondamental de l'élevage

La concertation a permis également de s'intéresser à l'élevage français. Il serait inadmissible que ces denrées se retrouvent à être importées de pays bien moins disant que la France en termes de normes, aussi bien environnementales, que de bien-être animal. Sur ce sujet, il est nécessaire de mettre en cohérence les différentes concertations en cours sur le bien-être et sur le climat, dont les objectifs sont louables mais les moyens de les atteindre peuvent parfois être antithétiques.

L'élevage a son rôle à jouer dans la lutte et l'adaptation au changement climatique que ce soit à travers le stockage du carbone, l'entretien des paysages ou bien la production d'une alimentation locale et de qualité pour les consommateurs français. Les éleveurs et les éleveuses en sont pleinement conscients et il faut continuer de les accompagner en ce sens, notamment en réduisant les distorsions de concurrence qu'ils peuvent subir que ce soit à échelle européenne ou internationale.

2. Donner les moyens aux agriculteurs d'accélérer les transitions

Mise en place d'un diagnostic de gestion des risques incluant les risques climatiques

Dans un contexte de multiplication des aléas climatiques, la concertation permet de mettre en avant qu'il est essentiel de sensibiliser le plus tôt possible les exploitants agricoles aux aléas climatiques auxquels ils devront faire face et les outils qui leur permettront d'atténuer leur vulnérabilité. Cela nécessite des moyens financiers importants (Europe, État, Régions, agriculteurs) et les pouvoirs publics doivent être au rendez-vous.

Il est nécessaire d'aller dans le sens de l'anticipation afin de se prémunir au mieux contre les aléas demain.

L'idée de diagnostic gestion des risques proposé par Jeunes Agriculteurs ressort de la concertation et il fait consensus qu'il est nécessaire de permettre à un jeune agriculteur de faire un état des lieux de la résilience de son exploitation face aux aléas dès le stade de l'installation.

Droit à la prise de risque par l'expérimentation

Afin de trouver les meilleures solutions en fonction des territoires, l'agriculture doit innover, essayer de nouvelles choses. Cela veut dire qu'elle peut parfois se tromper également, avoir choisi la mauvaise option. Pour garder des agriculteurs innovants et relevant des défis, il fait consensus qu'il est nécessaire de conserver et promouvoir cette culture de l'expérimentation, c'est-à-dire accompagner ceux qui prennent le risque d'essayer de nouvelles techniques, productions, façons culturales, et même potentiellement de nouveaux modèles agricoles.

Cependant les expérimentations sont souvent menées sur des fonds propres et il peut être difficile pour les jeunes installés de trouver ces ressources. Il faut donc accompagner cette prise de risque, notamment au niveau financier, et accepter l'échec.

A noter que l'expérimentation peut parfois être contrainte par le droit, il est donc essentiel de lever des verrous réglementaires afin de laisser la possibilité à l'agriculteur d'innover. De plus, la concertation nous rappelle qu'il est important de laisser une place à l'expérimentation collective afin de constater les résultats sur une échelle plus significative.

Aides à la pratique et rémunération pour services environnementaux

Afin de faire évoluer l'agriculture pour répondre aux enjeux du changement climatique tout en sécurisant notre approvisionnement local en alimentation, il ressort de la concertation qu'il faut travailler main dans la main avec le monde agricole et non pas imposer des règles hors-sol et incomprises par la profession. Jeunes Agriculteurs estime que l'aide à la pratique est une bonne manière d'engager les agriculteurs dans ces transitions. En choisissant les solutions adaptées à leur ferme, ceux-ci restent pilotes de leur exploitation et acteurs du changement.

Le changement et le maintien de pratiques vertueuses à un coût que l'agriculteur ne peut supporter seul.

La captation et le stockage du carbone est un autre exemple. Le diagnostic carbone est un outil déjà existant qui permet à l'exploitant de valoriser ses réductions d'émissions de gaz à effet de serre sous forme de crédits carbone. La rémunération issue de la vente de ces crédits peut être attractive pour les agriculteurs en plus d'être favorable à la lutte contre le changement climatique. La réalisation de diagnostics carbone doit donc être encouragée et financée afin de permettre aux agriculteurs de réduire leurs émissions. Aussi, la vente de ces crédits carbone doit pouvoir financer la mise en place des démarches bas-carbone et ainsi encourager un maximum d'acteur à s'y engager.

Jeunes Agriculteur rappelle que ce type de démarche est sur la base du volontariat et ne doit pas devenir, in fine, une obligation pour l'octroi d'aides par exemple.

3. Sécurisation de l'accès à l'eau et optimisation de l'utilisation de la ressource

Il n'y aura pas d'agriculture sans eau, c'est une certitude. Afin de défendre notre souveraineté alimentaire, nous devons donc nous questionner sur l'accès à l'eau pour les agriculteurs et la performance de son utilisation. Le Plan Eau récemment présenté donne des objectifs clairs dans ce sens en replaçant la question de l'eau dans un contexte plus global et en responsabilisant l'ensemble des acteurs. Il est nécessaire d'en lancer la déclinaison opérationnelle au plus vite.

On retient la nécessité de développer la réutilisation des eaux usées traitées. Elle peut être une source d'eau pour l'agriculture et il est dommage de s'en priver au regard de la situation de tension autour de cette ressource.

Il est également rappelé l'urgence d'adosser à ces mesures d'économie de la ressource un travail de réflexion autour des infrastructures collectives de stockage en cohérence avec les besoins des différents acteurs du territoire et les futures ressources en eau. Ce travail est urgent au regard des projections sur la disponibilité de la ressource dans un futur proche.

4. Accélération de la recherche sur la sélection variétale avec pour objectif l'adaptation au changement climatique

La concertation a permis de rappeler que les techniques de sélection génétique sont un outil puissant d'adaptation au changement climatique. Cependant, alors que les techniques classiques s'inscrivent dans un temps long, nous avons dès demain besoin de variétés plus résistantes aux conditions extrêmes, notamment la chaleur et le stress hydrique.

Certains types de sélection comme les méthodes NBT peuvent accélérer l'obtention de nouvelles variétés et donc l'adaptation rapide des productions végétales à des changements de conditions. Celles-ci semblent prometteuses pour obtenir des variétés résistantes face à des maladies ou des ravageurs qui se déplaceront dans le futur à mesure de l'évolution du climat.

Jeunes Agriculteurs se positionne donc en faveur de l'autorisation des techniques de NBT pour les productions végétales à l'exception de la transgénèse. Toutefois, cette autorisation doit être encadrée et des prérequis doivent être posés.

Plus globalement les parties prenantes de la concertation s'accordent pour dire que les financements à destination de la recherche publique et privée devront être renforcés. Il est également nécessaire de permettre une meilleure diffusion des résultats de la recherche auprès des agriculteurs, et notamment des jeunes.

NOTRE ÉQUIPE



Quentin Le Guillous - secrétaire général adjoint
quentinlegui@hotmail.fr



Margaux Pierret - conseillère environnement et territoire
mpierret@jeunes-agriculteurs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

NOS TRAVAUX S'APPUIENT AUSSI SUR
LES RESSOURCES EXISTANTES
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET



NOS PREMIÈRES ORIENTATIONS POUR LES CONCERTATIONS

diffusées en janvier 2023



LIVRE BLANC SUR LA TRANSMISSION

une politique clef en main en 4 axes



RAPPORT D'ORIENTATION 2022

sur les attentes des consommateurs



RAPPORT D'ORIENTATION 2020

pour une refonte de l'installation



RAPPORT D'ORIENTATION 2019

sur la jeunesse et la ruralité



RAPPORT D'ORIENTATION 2015

sur l'accès au foncier

UNE MOBILISATION INÉDITE DU RÉSEAU JEUNES AGRICULTEURS



Nos travaux sur le renouvellement des générations se sont enrichis lors des concertations à tous les échelons.

En quelques chiffres :

- 14 échelons régionaux de JA mobilisés
- Un pôle de travail national et régional avec plus d'une trentaine de référents et bien plus mobilisés
- Des dizaines de rendez-vous et auditions pour analyser, construire, convaincre

CONTACTS GÉNÉRAUX

COORDINATION



Jérémy Giroud - vice-président
sgaura2018@gmail.com



Mathilde Roby - responsable du service économique
et international
mroby@jeunes-agriculteurs.fr



Jérémie Dufils - responsable du service syndical
jdufils@jeunes-agriculteurs.fr

RELATIONS INSTITUTIONNELLES COMMUNICATION



Thomas Debrix - responsable du service communication
et affaires publiques
tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr



Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.

**Jeunes
Agriculteurs**

Demain se construit aujourd'hui